



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics présente ses premiers produits comestibles devant être fabriqués à son usine de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, certifiée GMP, située à Winnipeg et lance une campagne éducative nationale sur les produits comestibles

Vancouver, Colombie-Britannique / 8 novembre 2019 – AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE: AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF) une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse de présenter ses quatre nouveaux produits uniques infusés de cannabinoïdes devant être fabriqués dans son usine de produits comestibles GMP de 51 500 pieds carrés et certifiée GMP située à Winnipeg. AgraFlora a l'intention de fabriquer ces produits à base de pectine et/ou de gélatine infusés de CBD ou de THC de types *gummies* et portant les attributs mésoaméricains suivants:

- Rojo: un produit de type *gummy* à base de pectine infusé de cannabinoïde à saveur de fraise
- Naranja: un produit de type *gummy* à base de pectine infusé de cannabinoïde à saveur de tangerine
- Azul: un produit de type *gummy* à base de pectine infusé de cannabinoïde à saveur de framboise bleu
- Verde: un produit de type *gummy* à base de pectine infusé de cannabinoïde à saveur de pomme verte

Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora, a déclaré: « Nous sommes ravis d'annoncer l'introduction réussie des produits et la notification attendue de Santé Canada pour nos quatre unités de produits de base, qui exploite les compétences, l'expérience et les avantages concurrentiels de trois générations de fabricants de confiseries de qualité supérieure.

Nous sommes d'avis que les produits de type *gummies* infusés aux cannabinoïdes d'AgraFlora atteindront les coûts unitaires les plus bas du secteur, grâce à une chaîne de production entièrement automatisée pour la cuisson, le dépôt et l'emballage, capable de produire 180 000 pièces emballées individuellement par quart de travail. Tous nos produits initiaux ont été formulés, développés et emballés pour répondre aux exigences réglementaires définies par Santé Canada.

Alors que nos concurrents se sont initialement concentrés sur la soumission d'un grand nombre de produits de base très variés, nous avons plutôt choisi d'adopter une approche de développement de produits plus ciblée tout en tirant parti de l'expertise du secteur acquise par notre partenaire en coentreprise depuis plus de 100 ans, y compris la fourniture de produits à plus de 20 000 sites en Amérique du Nord, principalement Costco et Wal-Mart. »

L'USINE DE PRODUITS COMESTIBLES DE WINNIPEG

L'usine de produits comestibles de Winnipeg, d'une superficie totalisant 51 500 pieds carrés, est dotée de plus de 30 000 pieds carrés d'espace de production dédié aux produits comestibles, ainsi que d'un

laboratoire de recherche de qualité pharmaceutique de 750 pieds carrés. Une fois en activité, l'usine de produits comestibles sera exploitée par une liste de chocolatiers et pâtisseries de troisième génération et sera dotée d'équipements de fabrication ultramodernes, capables de produire un assortiment de produits contenant une infusion de cannabinoïde et de terpène à usage médical, fonctionnel et récréatif.

L'usine de produits comestibles d'AgraFlora à Winnipeg est dotée d'un flux de production entièrement automatisé permettant de réduire les coûts de main-d'œuvre et d'optimiser le débit de production, comme suit:

- Automatisation de la cuisson:
 - La ligne de confiserie de l'usine de produits comestibles est alimentée par un système de cuisson et de mélange personnalisé. Les recettes sont programmées dans le système d'exploitation de la ligne de confiserie et mises en file d'attente pour les cycles de production. Une fois le cycle de production lancé, le pompage, le chauffage, le mélange et la cuisson des formulations sont exécutés selon un processus automatisé continu ne nécessitant aucune intervention humaine.
- Automatisation des dépôts:
 - Un nabab de confiserie sans amidon corrige la confiserie cuite infusée de cannabis et le dépose dans des moules en silicone, la précision des dépôts en résultant est supérieure à 99,5%. Les arômes, les couleurs et l'huile de cannabis peuvent être substitués pendant les cycles de production, sans temps d'arrêt requis pour effectuer les changements.
 - La confiserie est ensuite automatiquement refroidie, démoulée, poncée sure ou huilée puis emballée individuellement. À partir du moment où les ingrédients arrivent à l'usine jusqu'au moment où les produits apparaissent comme des produits finis infusés au cannabis, aucun processus manuel ou intervention humaine n'est requis.
- Automatisation de l'emballage:
 - L'usine de produits comestibles est équipée d'une infrastructure industrielle de conditionnement à grande vitesse pouvant emballer, ensacher et embouteiller les produits de cannabis à une vitesse supérieure à 15 000 emballages par heure. Les timbres d'accise sont appliqués de manière robotisée sur les colis et ils sont emballés dans des caisses finies en utilisant des systèmes automatisés de prélèvement et de dépose.

L'usine de produits comestibles de la société est également dotée de la capacité de formuler et de produire en masse certaines purées de fruits ou de légumes infusées aux cannabinoïdes, qui sont conformes à la réglementation plus stricte en matière de cannabis 2.0 soit celle instaurée par la province de Québec. Cette capacité unique de développement de produits permettra de conquérir une part de marché importante de l'industrie des produits comestibles, des produits topiques et des concentrés dans la deuxième province la plus peuplée du Canada.

CONTRAT DE FABRICATION

AgraFlora continue de mener des négociations avancées avec des groupes de producteurs licenciés en vue de développer et de fabriquer sous contrat une gamme de confiseries à base de cannabinoïdes. La société participe également de manière proactive aux appels d'offres provinciaux de produits relativement aux produits comestibles, aux autres produits alimentaires, aux produits topiques et aux concentrés. AgraFlora prévoit que l'usine de produits comestibles de Winnipeg sera entièrement opérationnelle d'ici le premier trimestre de 2020.

CAMPAGNE ÉDUCATIVE SUR LES PRODUITS COMESTIBLES

AgraFlora annonce également le lancement d'une campagne nationale bilingue dédiée à l'éducation des consommateurs de cannabis relativement à la consommation responsable et au stockage sécurisé des produits comestibles avant qu'ils ne soient disponibles à la vente en décembre.

Le contenu éducatif se concentrera sur l'identification des signes de surconsommation, la compréhension des différences de délai d'apparition et ses effets, ainsi que les mises en garde relatives au mélange avec de l'alcool et à la conduite d'un véhicule automobile avec les capacités affaiblies. La gamme complète de produits à base de cannabis 2.0 d'AgraFlora, notamment les caramels, les *gummies* et les chocolats, comprendra une concentration certifiée et testée en laboratoire de THC et de CBD.

La campagne d'information sur les produits alimentaires d'AgraFlora devrait être lancée partout au Canada et complétée en ligne par des ressources numériques et vidéo, ainsi que par des publicités à la radio et à la télévision.

ANTIDOTE POUR SURDOSE DE THC

Parallèlement à la campagne de sensibilisation de la société sur les produits comestibles, AgraFlora commercialisera et distribuera également son antidote pour surdose de THC (True Focus), en instance de brevet, dans les 17 500 points de distribution de la société en Amérique du Nord. Les formulations révolutionnaires de True Focus doivent être ingérées par voie sublinguale (sous la langue) et sont vendues au consommateur final via un flacon pulvérisateur de poche convivial.

True Focus propose des formulations fonctionnelles, associées à un système d'administration intuitif conçu pour atténuer les effets secondaires négatifs associés à une consommation excessive de THC. Les formulations de produits susmentionnées sont en attente de brevet grâce à d'une demande déposée auprès de l'Office américain des brevets et des marques (USPTO).

La consommation de cannabis à des fins récréatives, dans le but d'atteindre les niveaux souhaités d'effets euphorisants ou psychoactifs, peut parfois entraîner des effets déplaisants et indésirables, et ce, en raison de l'absence d'indication de dose cohérente de consommation ou d'utilisation historique. La formulation de True Focus, en attente de brevet, offre une solution unique pour atténuer les symptômes indésirables associés à une surdose de THC. AgraFlora détient la sous-licence exclusive canadienne pour True Focus, qui permet la commercialisation, la distribution et le développement à l'échelle nationale de la gamme de produits et du portefeuille de propriété intellectuelle True Focus..

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. La société est également en train de réaménager une usine de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, conforme aux bonnes pratiques de fabrication « BPF » située à Winnipeg, au Manitoba. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.agraflora.com.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T : (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E : ir@agraflora.com
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :
Remy Scalabrini, Maricom Inc.
E : rs@maricom.ca
T : (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.